

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRÉSENTS	39
VOTANTS	50

CONVOCATION

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

OBJET

**Subvention à l'association Super
Biches**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

Représenté : Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250327-2025-03-27-103-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

Monsieur le Président informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 15 000 € de l'association Super Biche pour l'organisation du Biches Festival ainsi que la mise à disposition de la Ferme de Rai et de la maison de l'étang La Croix Lamirault.

Association qui a pour objet l'organisation d'évènements (festival, concerts, ateliers, rencontres diverses) et pour vocation de promouvoir la musique actuelle dans l'Orne, en région Normandie.

L'association organise une nouvelle édition du Biches Festival, en juin. Un festival de musiques au milieu de la nature avec une programmation musicale pop, rock, électro, des animations artistiques et sportives autour d'ateliers pour toute la famille.

Ce festival en sera à sa 10^{ème} édition et sera un véritable temps fort d'attractivité du territoire, avec pour ambition de s'inscrire durablement comme un rendez-vous Ornaïen annuel de référence.

Le Biches Festival accueille 5 000 festivaliers consommant localement venant de toute la France, de nombreux artistes live, une programmation de qualité focalisée sur la promotion de la scène émergente.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 10 000 € à l'association Super Biche pour l'organisation du Biches Festival.
- **PRONONCE** sur la mise à disposition des sites de la ferme de Rai et de la maison de l'étang La Croix Lamirault dans le cadre de l'organisation du Biches Festival
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2025

VOTE : UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250327-2025-03-27-103-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 1 AVR. 2025
Publié en ligne le - 1 AVR. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

